

Appel de mémoires dans le cadre d'une consultation publique du Commissaire à la santé et au bien-être sur le panier de services assurés en santé et en services sociaux

Québec, le 18 novembre 2015 – Le Commissaire à la santé et au bien-être lance aujourd'hui un appel de mémoires dans le cadre d'une importante démarche de consultation sur le panier de services assurés en santé et en services sociaux au Québec. Ainsi, le Commissaire souhaite recueillir le point de vue de toute personne ou association, tout groupe ou organisme qui se sent interpellé par la question de la couverture publique des services en santé et en services sociaux. « Afin de bien rendre compte des valeurs et des préoccupations des citoyens, il est important pour nous d'entendre la voix de ceux et celles qui désirent exprimer leurs opinions, partager leurs préoccupations ou faire des suggestions relativement à la couverture publique des services en santé et en services sociaux », mentionne M. Robert Salois, commissaire à la santé et au bien-être.

Dépôt des mémoires

Les mémoires peuvent être déposés jusqu'au 29 janvier 2016. Tous les mémoires reçus seront rendus publics par le Commissaire dans son site Internet à la fin de la période de réception. Un [guide de consultation](#) contenant tous les détails pour le dépôt d'un mémoire est disponible dans le [site Internet du Commissaire](#).

À propos de cette vaste démarche de consultation publique

Cet appel de mémoires s'inscrit dans le cadre d'un large processus de consultation qui permettra au Commissaire de recueillir un ensemble de données et d'informations afin de documenter le contenu de rapports thématiques sur le panier de services. Le premier portera sur les valeurs et les préoccupations des citoyens en ce qui concerne l'introduction, le maintien ou le retrait d'interventions du panier de services assurés. Le Commissaire prévoit livrer ce premier rapport à l'automne 2016. Il vise ainsi à faire entendre la voix des citoyens afin qu'elle soit considérée dans la prise de décision relative à ce sujet.

Parmi les approches retenues par le Commissaire dans ce dossier, d'autres modes de consultation s'ajoutent à cet appel de mémoires : un sondage populationnel, qui a été effectué récemment auprès d'un échantillon représentatif de la population québécoise âgée de 18 ans et plus, incluant un échantillon représentatif des régions du Québec; des groupes de discussion, qui ont été formés dans le but d'approfondir certains éléments du sondage; des délibérations citoyennes élargies; des consultations auprès de divers experts et décideurs du réseau; des séances de délibération du Forum de consultation du Commissaire; etc. L'ensemble de ces approches sera réalisé d'ici l'été 2016.

Mission du Commissaire à la santé et au bien-être

Rappelons que la mission du Commissaire à la santé et au bien-être est d'apporter un éclairage pertinent au débat public et à la prise de décision gouvernementale, dans le but de contribuer à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être des Québécoises et Québécois. Pour ce faire, le Commissaire apprécie les résultats atteints par le système de santé et de services sociaux en s'intéressant aux différents facteurs qui influencent la santé et le bien-être, tout en intégrant les questions éthiques à son analyse. Il recommande au ministre des changements qui visent, entre autres, à accroître la performance du système.

– 30 –